



La tonnelle



www.pjmp.eu

n°4 automne 2014

"Le bout du monde et le fond du jardin contiennent la même quantité de merveilles." Christian Robin

L'autan du président

Tout fait jardin !

C'est sûr, nous n'y sommes pour rien. Mais le phénomène est bien là : tel un Le Nôtre, une Gertrude Jekyll ou un Benech, les français sont tous jardiniers !

Flattés dans ce sens par mille magazines, émissions de radio ou de télévision, encouragés par internet, ses réseaux sociaux, ses blogs et autres forums qui amplifient la chose, poussés vers les commerces par la publicité, c'est d'abord au jardinage qu'ils consacrent, nous dit-on, leurs dépenses de loisirs.

Certes, par conviction ou par nécessité, un bon nombre d'entre eux ignorent ces lois du marketing et de la mode.

Mais n'en doutons plus: voici le jardin comme bien de consommation, désirable et puis jetable, comme produit d'appel pour bonnes affaires ! En résonance avec la suffisance de notre époque et son esprit de vaine compétition.

Mais au juste, qu'est-ce qui définit le jardin, son art et sa culture ? Qu'est-ce qui le distingue du sublime chef d'oeuvre qu'est forcément un bac à sable orné, un bidon fleuri, une prairie caoutchoutée... ?

Qu'on s'inspire de Versailles, de Chaumont sur Loire ou d'ailleurs, un jardin réussi suppose d'abord beaucoup d'apprentissage, de patience et d'humilité. S'il revient à nos associations de l'expliquer, alors c'est bien volontiers.

Michel de Rivoyre

Retour sur une visite récente

le jardin des plantes à Cassagnes-Beghonès (Aveyron)

p.1

Vie de l'association

la nouvelle organisation est en place !

p.2

interview du président: "10 ans déjà et après ?..."

p.3

L'art des jardins dans la région

comment créer une *mixed border*, par Jean Doniès

p.4

à la découverte de 5 jardins de passionnés

p.6

Dossier la pyrale du buis

p.8

Patrimoine jardin, jardins du Patrimoine

p.10

dans les parcs et les jardins de nos collectivités territoriales

splendeurs et misères à signaler

p.11

victoires au jardin, nos adhérents récompensés

Parutions, rétrospective et autres informations

p.12



Le jardin des Plantes à Cassagnes-Beghonès (Aveyron)

Sur une terre argilo-acide de PH 5-6, nichée en plein Ségala non loin de la route qui mène d'Albi à Rodez, Marie-José et Francis Desblats ont entrepris la création de ce ravissant jardin en 1996.

Un long chemin serpente entre des talus plantés conduit au lieu-dit Le Mourot. Le paysage est doux, comme le relief pourtant vallonné. En cette belle fin août, la lumière du milieu de l'après-midi est complice. Là, un premier jardin se développe en contrebas de la maison; il est clos de haies vives dont une en osier très originale. Beaucoup de rosiers anciens, dressés et retombant, comme Pleine de grâce, magnifique lors de notre pré-visite en juin dernier, surplombant delphiniums et pavots (photo ci-contre).



En massif ou en bordure, de nombreuses vivaces (campanules, verveine de Buenos Aires), des bulbes (allium) et leur cortège d'annuelles et de plantes de mi-ombre (coleus). Parmi les arbustes, un très beau deutzia panaché rose. La floraison est dense, les couleurs vives.

Un grand potager-verger très soigné occupe le bas du jardin.

Un bassin plein de nénuphars, une pergola croulant sous les rosiers et les climatisés, un plessis d'osier des vanniers, décorent un cheminement ponctué de coins de repos dédiés à la contemplation. Dans le nouveau jardin créé en 2010 sont disposés sur un tapis vert des massifs érigés mêlant rosiers, graminées et annuelles, une gloriette, quelques arbres dont un bel orme, un acer caramel. Si le premier jardin est intime, le second est ouvert sur la vallée du Viar. Le Jardin des Plantes est aussi celui de la poésie, pour l'enchantement de la vingtaine d'adhérents présents, captivés par les commentaires de sa créatrice qui ne cesse de l'améliorer au gré de ses envies. **Ouvert à la visite pour les groupes.**

VIE DE L'ASSOCIATION



la nouvelle organisation est en place !



l'assemblée générale 2014 au château de Thégra à Balma (31)

A l'issue de la partie statutaire de l'assemblée générale ordinaire, les rapports d'activité, moral et financier de l'exercice écoulé ayant été adoptés, les adhérents ont voté pour la désignation des nouveaux délégués de secteur géographique, prévus à l'article 11 des statuts. Puis un président de séance a été désigné et il a été mis fin aux fonctions du bureau en place depuis 10 ans. La 2ème partie de la réunion a consisté à voter pour

renouveler le conseil d'administration, à partir d'une liste où figuraient les délégués de secteur. Sauf une abstention, tous les votants ont donné leur accord sur cette nouvelle composition. A l'issue du vote, les administrateurs ainsi élus ou réélus se sont retirés pour choisir les membres du nouveau bureau de l'association. Il a été alors décidé que le contenu du poste de secrétaire serait logiquement réparti entre les délégués en

fonction du territoire de leur délégation. Pour l'instant, pas de poste de vice-président, Michel de Rivoyre étant reconduit comme président et René de Roaldès, comme trésorier. Enfin, une présidente d'honneur, J. d'Orgeix, représentant PJMP à la commission du label jardin remarquable, et 2 membres d'honneur: Béatrice de Pins et Anne Reibell de Saint-Firmin. Le détail des débats et décisions figure au compte-rendu de cette assemblée.

les principes de fonctionnement



les adhérents s'adressent directement à leur délégué de secteur, celui du lieu où se trouve leur jardin ou, s'ils sont amis, leur résidence, pour les questions suivantes:

- > adhérer, c'est à dire : envoi du bulletin d'adhésion et du chèque de cotisation
- > faire visiter son jardin par des membres du bureau
- > demander toute information utile sur l'association

les délégués assurent comme principales missions dans leur secteur, à titre strictement bénévole :

- > entretenir le relationnel avec les adhérents, les relancer
- > remarquer et, le cas échéant, visiter de nouveaux jardins
- > préparer, organiser et accompagner les visites de terrain, en relation avec les autres délégués et le siège de l'association
- > ils peuvent se faire aider par une petite équipe d'amis

les premiers délégués de secteur

Grand Toulouse,
Lot et Aveyron
contact@pjmp.eu

Gers,
Hautes-Pyrénées
pjgers@gmail.com

Tarn,
Tarn et Garonne
pjttg@yahoo.fr

Haute-Garonne
dont tous les membres 'amis',
Ariège et Lauragais audois
pjhga@orange.fr



Michel de RIVOYRE



Emmanuelle VERGNES



Nathalie GUIOT



Etienne VILAGHY

« 10 ans déjà ! et après ?... », l'interview du président



> La Tonnelle : dix ans à la tête d'une association, même comme PJMP, n'est-ce pas suffisant ?
< Michel de Rivoyre : on m'a prié de continuer...
> quelles raisons vous incitent en fait à poursuivre ?
< d'abord, l'enthousiasme partagé avec les participants aux visites de terrain, c'est à dire l'impression que tout cela n'est pas vain ! Ensuite, la certitude d'acquérir une sorte d'expertise à la longue, après tant de jardins vus et de personnes rencontrées, que peu de professionnels, peu de décideurs peuvent revendiquer. Ce n'est pas très modeste de dire cela mais c'est le constat évident qu'il faut "sortir" pour savoir de quoi on parle... De sorte qu'à PJMP nous sommes un peu comme des veilleurs.



> vis à vis des propriétaires de parcs et de jardins dans notre région, vous sentez-vous utile - et à quoi ? - ou n'êtes-vous là que pour animer un club d'amateurs de belle nature et de jolies fleurs ?
< allez dire cela aux délégués qui ont accepté de donner de leur temps précieux pour accompagner le développement de PJMP ! Ils savent bien pourquoi, nous en parlons souvent : le patrimoine jardin de France au sens large est l'un des plus beaux du monde. Nos amis étrangers ne cessent de nous le rappeler. Nous avons donc chacun un devoir de protection et de mise en valeur. Pourtant, nous avons le sentiment d'aller un peu à rebours de notre époque : certes, l'idée du jardin plait aux gens ! Mais dès qu'il faut se battre contre les difficultés actuelles (et à venir)... tempêtes, maladies, changement climatique, économies budgétaires, que sais-je, ou tout simplement attendre, faire un effort, essayer un échec... là, le jardin intéresse bien moins de monde. Alors oui, ceux qui luttent ainsi, parfois seuls, méritent d'être encouragés, aidés. Nous essayons d'y parvenir en faisant réseau. Et puis, il y a quelques actions concrètes, hélas trop peu...



> il se dit que vous avez des connaissances assez limitées en botanique.
< ce n'est pas qu'une rumeur, c'est un fait ! Comme nous tous, je tâche de faire des progrès. Rien de tel que partager des plantes, des graines et des astuces entre adhérents et replanter soi-même. Les sciences naturelles viennent ensuite, question de curiosité. Il faudrait remettre à l'honneur cette matière dans l'enseignement.
> votre fleur préférée ?
< choisir, c'est renoncer... la pivoine arbustive: splendide, difficile, jeune
> un bon souvenir ?
< au Rectorat, dans un jury qui récompensait des gamins sur le thème des arts au jardin ; il y avait une telle poésie ! On peut continuer à espérer.

> vous venez d'intégrer le conseil d'administration du Comité des Parcs et Jardins de France, le CPJF, qui fédère toutes les associations régionales comme la nôtre. Un plus pour PJMP ?
< j'espère déjà un petit plus pour le CPJF... C'est à dire la prise en compte de nos réalités méridionales par de grands connaisseurs de l'univers du jardin. Ceux-ci ont un peu de mal à se représenter notre spécificité, tant la culture du jardin est différente plus on se rapproche de l'Angleterre. Pour nous, c'est la possibilité de mûrir, peut-être, en se rapprochant ainsi du soleil !...



> que craignez-vous le plus pour l'avenir des parcs et jardins en Midi-Pyrénées ?
< il ne faut pas prendre cette question à la légère. D'abord, la notion de jardin ayant beaucoup évolué pour des raisons économiques, sociales, environnementales, culturelles tout simplement, il s'avère que nous ne sommes plus représentatifs du mouvement des jardins chez nous. A l'origine, nous devons nous adresser à "un large public", pour lui faire découvrir et aimer ces rares lieux de beauté et de fragilité, coïncés incognito entre, d'une part, l'espace public commun (bien insipide il faut le dire, à l'inverse de chez nos voisins européens !) et, d'autre part, les *Grands sites* touristiques du Conseil régional qui ont l'immensité pour toile de fond. Le résultat n'est pas là, il faudrait développer ce point. Mais l'essentiel est ailleurs : tel Janus, le temps aux 2 visages fait son oeuvre. D'un côté, les parcs anciens du XIX^e, bel ornement familial de nos paysages, se meurent petit à petit de dépérissement et de perte d'usage. Or on a peu planté autant par la suite. Il faudrait les réhabiliter, leur trouver une innovante utilité : *bois énergie*, maraichage en circuit court, formation... Et puis, il y a le temps qui se "détraque", celui qui coûte. Celui-là nous concerne tous. Tout va changer : l'eau, les abeilles, les parasites, les invasives, les cycles biologiques... Or la beauté n'a pas de prix. Qui va pouvoir payer ?

L'ART DES JARDINS DANS LA REGION

comment créer une « mixed border »

par Jean Doniès, administrateur de PJMP



Etape 1 : le lieu

Choisir un emplacement si possible ensoleillé ou avec une ombre partielle devant un mur ou une haie ; pour un effet intéressant prévoir un rectangle de 10 m sur 2m. Une forme géométrique régulière mettra en valeur les différentes couleurs et les volumes des plantes. Une forme en arc de cercle est aussi utilisée pour encercler un gazon . Du gravier ou de grandes dalles plates sur lesquelles le premier rang de fleurs va se courber élégamment est une autre solution, facilitant l'entretien.

Etape 2 : la préparation

La préparation du sol est primordiale. Il faut d'abord totalement bien désherber la parcelle choisie, enlever les pierres si le sol est rocailleux. Passer une première fois le motoculteur pour ameublir la terre et bien casser les mottes. Ensuite apporter de l'engrais végétal ou animal ; si votre terre est pauvre ne pas hésiter à bien l'amender. Passer à nouveau le motoculteur pour bien mélanger les matières.

Etape 3 : le plan

Dessiner, même si ce n'est pas très artistique un plan détaillé de l'installation future des plantes est nécessaire et stimulant ! Trois paramètres sont à prendre en considération pour le choix des végétaux : la hauteur, a couleur, la période de floraison.

En règle générale on prévoit 3 niveaux de hauteur:

Les plantes de grande hauteur (par exemple les roses trémières, les delphiniums, les hélianthus, seront placées au fond.

Les plantes de hauteur moyenne comme les phlox, les penstemon, de nombreux rosiers arbustifs seront installés au centre.

Sur le devant de la platebande on pourra planter des géranium vivaces, des petits œillets, par exemple.

Pour les couleurs, on évitera de mettre côte à côte des couleurs trop contrastées ; on favorisera plutôt des camaïeux en suivant le cercle chromatique. Attention certaines couleurs sont à manier avec précaution car elles peuvent déséquilibrer l'ensemble du massif ; le rouge vif et l'orange flamboyant sont à réserver pour des lieux spécifiques.

La période de floraison est un paramètre difficile à gérer. On tente d'installer des végétaux en ne mettant pas l'une près de l'autre des plantes qui fleurissent au même moment. Le principe est le suivant : l'œil est surtout attiré par ce qui est coloré et chatoyant et oublie tout autour ce qui ne l'est plus. Par exemple, les ancolies 'Nora Barlow', une fois défleuries et nettoyées, en juillet, passeront inaperçues, alors qu'elles "ont fait le spectacle" en juin, si on a pris la précaution de planter juste à côté de belles hémérocailles roses qui elles-mêmes laisseront « la place » à de charmantes anémones du Japon « Reine Charlotte » ...

Trois périodes de floraison sont à prendre en considération pour avoir une mixed border fleurie et attrayante de mai à octobre :

la fin du printemps (mai/juin),

l'été (juillet/mi-août)

la fin de l'été (mi-août/octobre).

Etape 4 : les plantes vivaces, quelques exemples ...

Plantes hautes période 1 :

All horticole, belles boules violettes

Anchusa 'Dropmore', joli bleu

Campanula lactifolia

Digitales

Euphorbe 'Chariacas'

Julienne matronalis, blanche ou mauve

Plantes moyennes période 1 :

Ancolies

Campanula glomerata bleu intense

Campanula Takesimana, fleurs rosées

spectaculaires

Pavots d'Orient, vivaces, rose, mauve, blanc, rouge

Salvia officinalis

Tradescantia, bleu, rose, mauve, Centranthus

rouge – mauve et blanche

Plantes basses période 1 :

Campanula Poscharkyana

Crucianella Dianthus

Erigeron

Helianthemum aux couleurs variées

Incarvillea blanche ou rose vif

lin

géranium vivaces

Plantes hautes période 2 :

Acanthe

Campanula latifolia pyramidalis

Delphiniums pacific

Lavatières arbustifs

Lis, Monardes, Roses trémières, Verbascum,

Verbena bonariensis

Plantes moyennes période 2 :

Achillées

Agastaches

Asters d'été

Geranium psilostemeon

Gaura

Hémérocailles





Lavandes
 Leucanthémium
 Lythrum (salicaire)
 Phlox, Platycodon
 Penstemons
 Sauges
 Scabieuses
 Véroniques
 graminées

Plantes basses période 2 :

Anaphalis
 Benoites
 Coréopsis
 Dianthus plumarius (œillet mignardise)
 Erigeron
 Géranium
 Hélianthémum
 Incarvilléa
 Kaliméris
 Nepeta 'Six Hills Giant'
 Potentilles
 Saponaria
 Santolines

Plantes hautes période 3 :

Anémones du Japon
 Cimifuga
 Hélanthus
 Asters
 Dahlias
 Perowskia
 Salvia uliginosa

Plantes moyennes période 3 :

Asters
 Rudbeckia
 Sedum 'Matrona', Schizostylis, Sauges,
 Tricyrtis, Pennisetum

Plantes basses période 3 :

Erica (bruyères), Heuchères, Chélone obliqua,
 Géranium 'Rozanne', Oxalis, Salvia officinalis
 pour le feuillage, Sedum spectabile,



Etape 5 : plantations

Pour obtenir un bel effet il est conseillé d'éviter de planter un seul godet d'une variété. Lors de la floraison le rendu ne sera pas attractif et l'effet général risque d'être bariolé. Il est préférable de planter plusieurs pieds d'une même variété pour obtenir une impression de masse.



Une mixed border suppose des plantations en triangles de différentes dimensions qui s'imbriquent les uns les autres. Un nombre impair de pieds est plus facile à organiser, trois minimum. Selon les végétaux un espace entre les pieds, de 20 cm est la norme, surtout pour les vivaces à moyen développement.

Ne pas oublier d'indiquer les noms devant chaque ensemble.

Etape 6 : compléments

Afin d'avoir, dès la première année, un ensemble fleuri et harmonieux, on laissera des « triangles » vides pour y semer en place (ou installer) quelques plantes annuelles ou des bulbes, en tenant toujours compte des trois paramètres : hauteur, couleur, période de floraison.

Etape 7 : entretien

Contrairement à ce qu'on pense souvent, une mixed-border bien organisée et bien plantée ne demande pas trop d'entretien.

Les premières années il faudra bien désherber, ensuite les plantes couvriront peu à peu le sol. Le paillage est une solution intéressante pour maintenir la fraîcheur.

L'arrosage automatique est utile si vos massifs sont importants ; c'est aussi un grand confort.

Durant la saison le plus utile est le nettoyage des fleurs fanées une ou deux fois par semaine ; cela permet d'éviter l'épuisement du pied et favorise de nouvelles floraisons.

A l'automne ou en fin d'hiver on doit impérativement rabattre l'ensemble de la plante en surface. On profite alors du dégagement du sol pour le bêcher et l'amender. Et surtout pour diviser les touffes de façon à obtenir de nouveaux pieds.

Idées pour le choix des plantes : le catalogue de plantes vivaces LEPAGE

Les photos ont été prises par l'auteur dans les jardins de Quercy - label JR, à Verfeil sur Seye (82).

à la découverte de 5 jardins de passionnés

Le jardin du grand chêne à Laroque Engalin (32)



Le jardin de Bernard Hardy se trouve à 2 km de La Romieu et donc à 3 km des jardins de Coursiana, labellisés Jardin Remarquable.

Créé il y a 20 ans, il fait 7000 m² et a été complètement transformé dans les 10 dernières années. C'est un jardin à l'anglaise avec beaucoup d'arbustes, de vivaces et surtout des rosiers anciens.

Une grande partie du jardin est traité sur le thème du jardin sec, à cause de notre climat et du terrain caillouteux.

Là où il peut arroser, on trouve 3 mixed-borders avec bien sûr des rosiers, un petit jardin blanc, une longue pergola couverte de rosiers anciens.

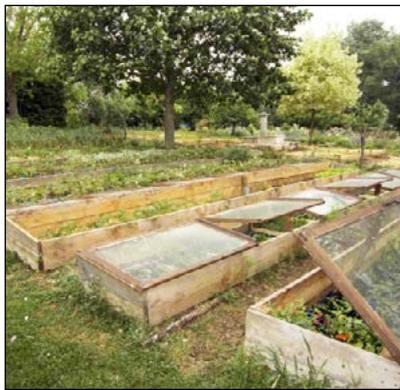
Et aussi un potager de 1000 m² divisé en 3 parties, plus un jardin d'herbes, une cabane dans un chêne centenaire au fond du jardin près d'un joli parterre d'une centaine de rosiers anglais, ainsi qu'un grand bassin (17 m) bordé de talus de graminées et de solides vivaces.

Il y a une belle serre en fer forgé, un auvent où l'on peut se relaxer, des terrasses autour de la maison et des bancs de repos.

Ce jardin est très connu des adhérents de "La Salicaire" qui le visitent chaque année et Bernard Hardy souhaiterait davantage l'ouvrir au public, en adhérant à l'association "Parcs et Jardins de France", c'est à dire à PJMP.

Pour marquer la première ouverture au public, une inauguration a eu lieu en mai avec de nombreuses personnalités locales.

www.lejardindugrandchene.fr

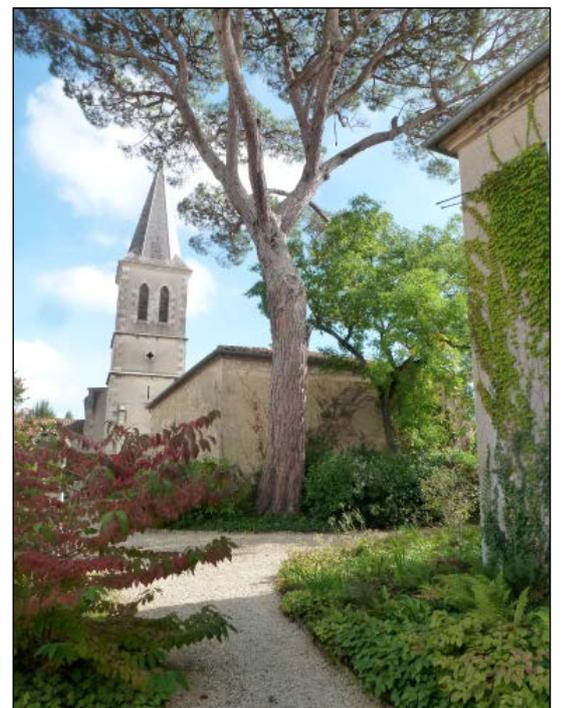


Le jardin de graminées de Nancy à Roques (32)

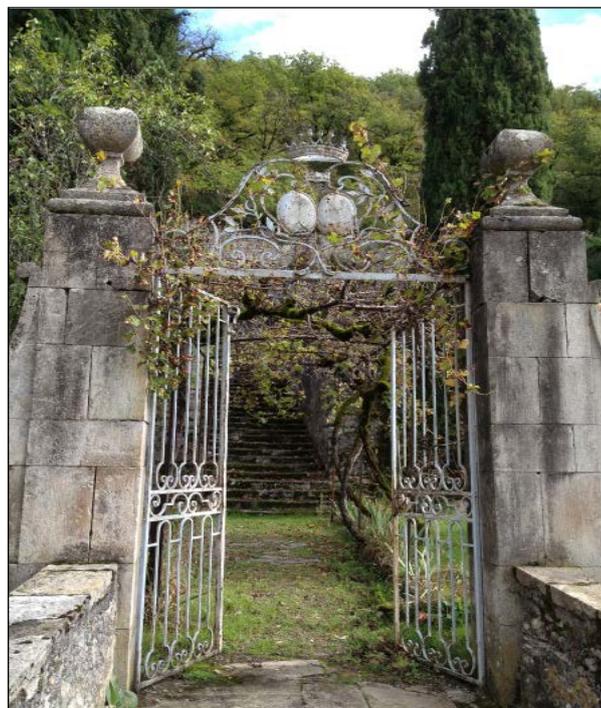


Ce magnifique jardin de graminées a été créé par Nancy Hushion dans le village de Roques, situé au sud-ouest de Valence sur Baise.

Elle a participé aux 'Rendez vous aux jardins 2014' et son jardin a fait l'objet d'un reportage dans le n° 644 de la revue 'Mon jardin, Ma maison', en septembre 2013.



Les jardins du château de Larnagol (46)



Un vaste projet de restauration vient d'être lancé sur ce site exceptionnel par les propriétaires, Michèle Comte et Bruno Pierron : un jeu de terrasses et de bassins aménagés dans le roc font actuellement l'objet d'une importante étude.

Un jardin de ville à Gaillac (81)



Le jardin de Graham Gilbert, paysagiste anglais à la retraite, est en plein centre de Gaillac. Sur une petite surface de 500m², avec deux ifs, un acer et un cerisier, il a débuté les plantations en 1997. Pour les visiteurs, il a dessiné un croquis avec les points de départ, le tracé du sentier qui serpente jusqu'au fond, le bassin, puis les arbustes de printemps et d'été, les rosiers essentiellement anciens et les vivaces.

Eléments décoratifs, buis en topiaires et stations d'arrêt avec tonnelle ou banc complètent le parcours de ce charmant jardin à l'anglaise. On oublie qu'on est en ville...



Le potager Saint-Martin à Azas (31)

Béatrice de Pins anime chez elle des ateliers de jardinage très complets où se succèdent théorie et pratique, entre les 2 serres pour les semis, les pots, les carrés, les planches...





*Diaphania
perspectalis*

La chenille à sa taille adulte (3 à 4 cm)

pour un réseau d'alerte

L'année 2014 aura été la première année de constatation de l'infestation des buis par cet insecte en Midi-Pyrénées, mais pas partout sur le territoire de la région. Pour certains, ce nouveau coup dur peut signifier la fin d'un décor familial, unique, irremplaçable, et même la nécessité de le supprimer avec d'importants frais à la clé. Et par quoi le remplacer ?

Nous n'en sommes pas là. Mais les zones les plus touchées ont vu se succéder jusqu'à 4 vagues d'attaque, correspondant aux pontes successives. C'est surtout au sein des agglomérations que le phénomène se développe. En effet, il s'agit d'un papillon de nuit, attiré par les lumières artificielles ! En campagne, dans les départements moins urbanisés, on n'a encore rien observé...

Certains d'entre nous ont appliqué un traitement préventif ou curatif lorsqu'ils en avaient la possibilité, même sans attendre les retours d'expérience d'autres adhérents. Ainsi, on peut citer le cas du jardin du château de La Cassagnère à Cugnaux (31) et, bien sûr, celui du labyrinthe de buis du château de Merville-JR (31) où les propriétaires ont réagi promptement et avec efficacité.

Ailleurs, d'autres ont constaté les progrès de la défoliation sans avoir eu le temps de traiter. Spectaculaire ! En cet automne très doux, peu à peu de jeunes pousses réapparaissent ...

On peut retenir de cet épisode qu'après la tempête de 2009 qui a été l'occasion d'une manifestation de solidarité entre adhérents, c'est la première fois qu'un réseau d'alerte se met en place grâce à PJMP, les informations étant aisément communicables par internet.

Avec le CPJF et les autres associations régionales, nous échangeons des données, permettant d'évaluer la progression du mal. Un recensement se fait au niveau national.

Restons vigilants, à l'écoute entre nous et continuons traitements et prévention !

Voici le point de ce qui s'est passé et des différentes solutions existantes à ce jour.

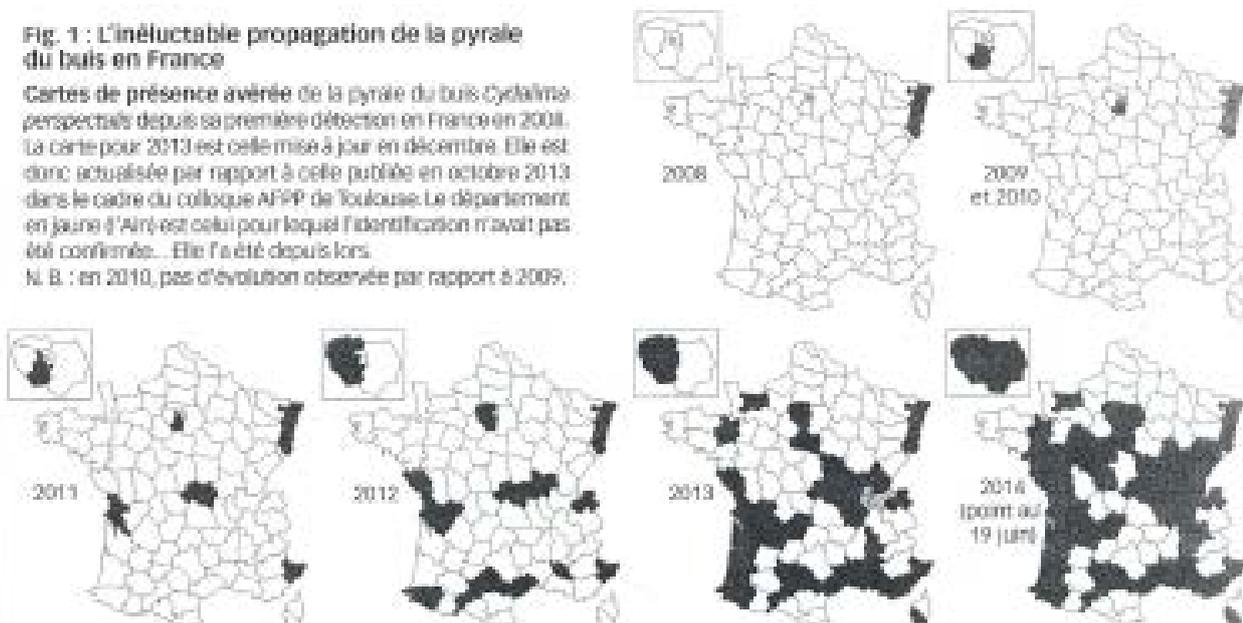


Au parc du château de Fonbeuzard (31), où se trouve le siège de PJMP, une banquette de buis après une infestation au printemps et une autre en été (en haut) et la même mi-novembre (en bas).

Fig. 1 : L'inéluctable propagation de la pyrale du buis en France

Cartes de présence avérée de la pyrale du buis *Cydalima perspectalis* depuis sa première détection en France en 2008. La carte pour 2010 est celle mise à jour en décembre. Elle est donc actualisée par rapport à celle publiée en octobre 2010 dans le cadre du colloque AFPP de Toulouse. Le département en jaune (l'Ain) est celui pour lequel l'identification n'avait pas été confirmée... Elle l'a été depuis lors.

N. B. : en 2010, pas d'évolution observée par rapport à 2009.



Une fois infestés par la pyrale, les buis peuvent rapidement être défeuillés et dépérir. (Photo: R. Joos)



Les chenilles s'enveloppent de fils de soie pour se protéger d'éventuels prédateurs. (Photo: F. Leuthardt)



Les dégâts typiques de la pyrale du buis s'accompagnent de fils de soie, de feuilles mortes et de déjections. (Photo: F. Leuthardt)



Observation dans 2 jardins différents situés à une trentaine de km de distance dans l'agglomération toulousaine:

A gauche, la défoliation a été massive à certains endroits mais elle a atteint inégalement les buis de certaines bordures.
A droite, un traitement a été effectué, avec de bons résultats. Mais il y a des traces suspectes...



solutions

En cas d'infestation, il faut agir rapidement.

Le traitement efficace sur des chenilles défoliatrices adultes est un insecticide à base de Decyperméthrine ou de Deltaméthrine comme le DECIS de BAYER.

Dans tous les cas, les dosages, charges et indications relatives aux dangers de chaque produit utilisé doivent impérativement être respectés.

Le traitement avec un insecticide biologique à base de pulvérisation de *Bacillus thuringiensis* est efficace seulement sur des chenilles au stade larvaire jeune.

L'attaque de deuxième génération (celle de l'été) est la plus visible et risque d'entraîner le dépérissement du végétal. Puis les chenilles se transforment pour la plupart en papillons; alors aucun traitement insecticide ne paraît vraiment efficace.

Veiller cependant à réaliser dès que possible une observation méticuleuse de l'ensemble des buis car il peut subsister quelques chenilles après traitement.

Si on juge qu'elles sont encore nombreuses, il faut traiter contre les chenilles adultes (voir si dessous). Bien observer ses buis chaque semaine jusqu'à l'automne afin d'agir contre la troisième génération (chenilles hivernantes). La prochaine période présumée a lieu en septembre, début octobre.

Par ailleurs, afin de fortifier et stimuler les jeunes repousses de buis à un stade critique, notamment au niveau d'une haie en pied de façade, il convient d'effectuer une fertilisation foliaire par pulvérisation.

Les applications foliaires doivent s'effectuer tôt le matin ou le soir ; éviter de les réaliser en plein soleil, par grand vent ou en période de sécheresse.

On peut utiliser pour cela l'engrais spécial buis:

NATURENDIE utilisable en Agriculture Biologique, disponible dans les jardinerie TRUFFAUT ou BOTANIC. Les effets sont visibles sous 15 jours.

TRAITEMENTS :

> sur des chenilles à un stade de développement larvaire jeune (1 cm) :

Le traitement efficace autorisé est un insecticide biologique à base de *Bacillus thuringiensis* comme le DIPEL 8L par exemple.

Il doit être appliqué dans les conditions optimales : absence de vent, de grande chaleur et de prévision de pluie.

D'autres références sont disponibles facilement en jardinerie, grandes surfaces, magasins de bricolage, comme :

Leroy Merlin (sous les marques SOLABIOL ou FERTILIGENE NATUREN) ou en coopérative agricole comme RAGT.

> sur des chenilles adultes (3 à 4 cm):

Rappelons que le traitement avec un insecticide biologique à base de *Bacillus thuringiensis* est efficace surtout sur des chenilles à un stade de développement larvaire précoce.

Le traitement efficace sur les chenilles défoliatrices adultes est un insecticide à base de cyperméthrine (par exemple, CAPSICOL) ou de Deltaméthrine (nocif pour les abeilles) comme le DECIS de BAYER ou encore à base de pyréthrinés naturelles ou de synthèse comme le SPRUZIT EC utilisable en agriculture biologique.

Avec 1 litre de SPRUZIT EC, on obtient entre 70 à 100 litres de préparation. Cela permet de traiter environ 500 buis de hauteur 50cm.

Attention il faut tenir compte du fait que l'on doit traiter plusieurs fois pour obtenir de bons résultats !

Dans tous les cas, les dosages, charges et indications relatives aux dangers de chaque produit utilisé doivent impérativement être respectés.

On lira avec intérêt le bulletin d'information de la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles des cultures (FREDON) sur la pyrale du buis et la notice phytopharmaceutique du DIPEL 8L tirée du catalogue des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages, des matières fertilisantes et des supports de culture homologués en France du Ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire disponible sur le site <http://e-phy.agriculture.gouv.fr/>

PROCHAINE TAILLE EN MAI / JUIN :

Enlever manuellement tous les déchets de taille qui sont tout autour des buis, ensuite mettre un voile, des sacs ou autre sous les buis, bien les frotter pour faire tomber les feuilles sèches et les débris (excréments des pyrales) etc... Bien observer les déchets (s'il n'y a pas de chenille, éviter de traiter). Mettre ces déchets dans un sac étanche bien fermé car s'il y a des pyrales, elles partiront reconquérir les buis. Si possible, les brûler. Si on observe ne serait-ce qu'une seule chenille alors il faut passer à l'action et traiter, car il doit y en avoir bien plus !

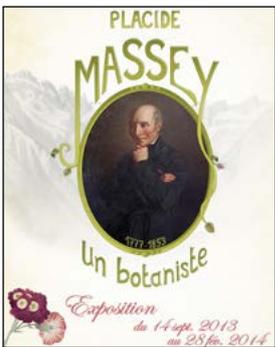
Une fertilisation foliaire ou avec des granulés est conseillée après la taille pour stimuler la repousse. La période idéale est de mai à septembre. Utiliser de préférence un engrais organique à action lente, Formulation (NPK 7-5-7 + 3 MgO) a répartir sous la ramure.

PATRIMOINE JARDIN JARDINS DU PATRIMOINE

dans les parcs et les jardins de nos collectivités territoriales



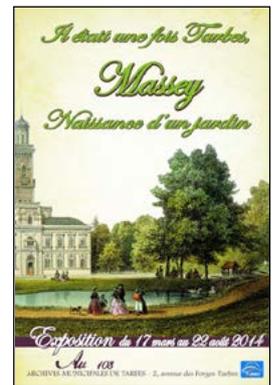
à découvrir au charmant jardin public de Pamiers (09), écologique avant l'heure, la grande serre, la serpentine, la grotte de rocaille...



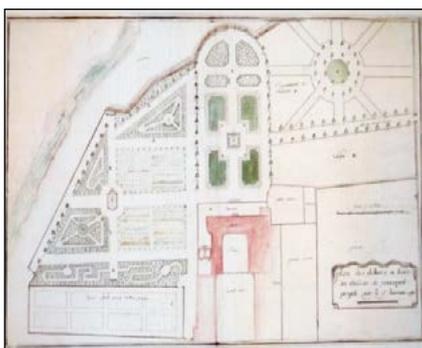
Le Jardin Massey à Tarbes - label JR (65) présentait cette année 2 expos intéressantes tant du point de vue botanique qu'historique: "Massey, la naissance d'un jardin" et "Placide Massey, un botaniste" (cf. liens ci-dessous). Infatigable travailleur, celui-ci y a acclimaté des plantes de toutes origines, qu'il introduisit dans d'autres parcs de sa composition près des Pyrénées, notamment à Luz-Saint-Sauveur.

Le catalogue de l'exposition sur le créateur de ce jardin, majeur pour la région, précise: "un nouvel éclairage sur la personnalité de P. Massey, né en 1777, digne héritier des Lumières, de ces hommes du XVIII^e qui voient en la nature un paradis terrestre..."

http://www.tarbes.fr/fichier_kiosque/15_expo_naissance_jardin_massey.pdf



http://www.tarbes.fr/components/comp_ckfinder/ckfinder/userfiles/files/catalogue_placide_massey_basdef.pdf



le parc du château de Pinsaguel (31) vient d'être repris par une association pour un projet environnementaliste...



la capitale régionale a encore des efforts à faire pour mettre en valeur son jardin des plantes à côté du prestigieux Muséum...

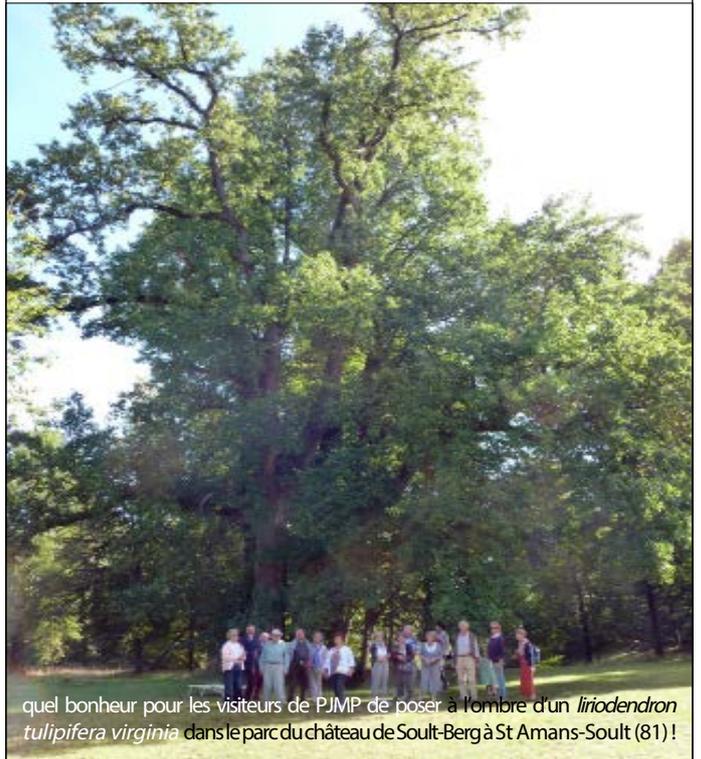
splendeurs et misères à signaler

intempéries, parc ou jardin en déshérence, éoliennes en covisibilité, aménagements urbains...



le joli parc d'une toulousaine à l'abandon avant lotissement : cruel dilemme !

arbres remarquables, décor végétal ou architecturalé, histoire et archives...



quel bonheur pour les visiteurs de PJMP de poser à l'ombre d'un *liriodendron tulipifera virginia* dans le parc du château de Soult-Berg à St Amans-Soult (81) !

victoires au jardin, nos adhérents récompensés

sauvegarde, urbanisme, protection des abords, classement ou inscription, label, remise de prix...



^ le nymphée du parc du château de Rochemontès à Seilh (31) lauréat du prix French Heritage Society

< le parc du château de Monbrun (32) protégé en tant que Monument Historique Inscrit

> le jardin de l'ancien couvent à Meyrone (46) labellisé 'jardin remarquable'

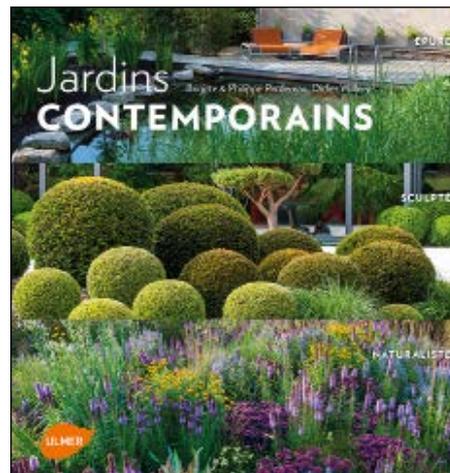
/ le jardin de Portet sur Garonne (31) épargné par une modification du PLU

| le parc de Terrède à Vigoulet-Auzil (31) sauvé d'un lotissement juste en face

sollicitée, PJMP a apporté son aide



PARUTIONS, RETROSPECTIVE ET AUTRES INFORMATIONS



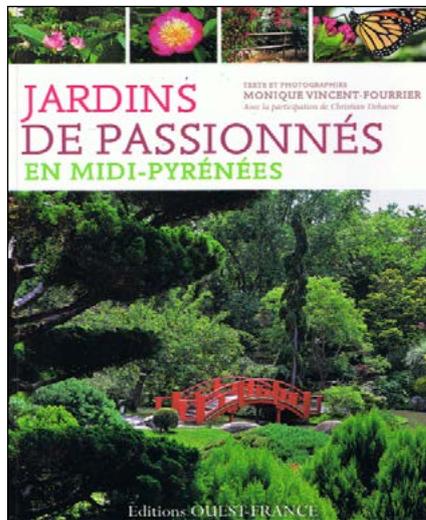
un nouvel opus chez Ulmer, photos P. Perdureau



plantations en cours au jardin *première Renaissance* du château de Bournazel (12), avec le concours de la FPJF

Annabelle de La Panouse, jardin d'Eden du château du Colombier à Salles-la-source (12) label JR, vient de publier un beau livre avec les jardins qu'elle a créés en France et au Portugal

en mémoire des adhérents disparus



une quarantaine de jardins présentés dans cet opuscule des éditions Ouest France

nos amis des Parcs et Jardins d'Aquitaine en visite dans le Tam, ici leur présidente Véra de Commarque et son époux, avec le président de PJMP, Michel de Rivoyre, Michel et Nathalie Guiot



Fête des plantations organisée par l'association 'Vergers retrouvés du Comminges' à Labarthe-Inard (31) et journées des plantes au profit de la Croix-Rouge dans le parc du château de Pompignan (82)



présentation vidéo des jardins patrimoniaux du Tarn et Garonne par le président, lors d'une journée nature du conseil général dans le parc du château de Fontanas à Grisolles (82)

Mme Colette Paloque
jardin de La Houche à Plaisance du Touch (31)

Mme Brigitte de Carrière
l'une des fondatrices de PJMP,
jardins du château de Larra (31)
label JR

Mme Michèle de Castelbajac
parc du château de Caumont (32),
assassinée par un déséquilibre
chez elle à son poste...



Voyage en Vénétie pour la Fondation des Parcs et Jardins de France
2 F CONSEIL - MONDES ET MERVEILLES
du mardi 7 au vendredi 10 avril 2015
(25 participants maximum)

renseignements et réservation:
FPJF : <<http://www.parcsetjardins.fr/actualites-rubrique.php?cat=fondation>> <fondation@cpjf.fr>



Association Parcs et Jardins de Midi-Pyrénées • www.pjmp.eu
organisme désintéressé et sans but lucratif, à vocation culturelle

Mentions légales

Responsable de la publication
pour le bureau de PJMP
Michel de Rivoyre

Crédit photo

Tous droits de reproduction réservés,
clichés autres que spécifiés: © PJMP
p.6: jardin de Bernard Hardy à Laroque-Engalin (32)
p.8: cartes publiées dans la revue Phytoma de juin-juillet 2014
p.10: affiches de catalogue, ville de Tarbes
p.11: nymphée, Orangerie de Rochemontés
p.12: couvertures